

Lausanne, le 27 janvier 2020

Communiqué de presse

Priorités des organisations de consommateurs en 2021

Obsolescence, action collective et étiquetage des denrées au menu de 2021

La Fédération romande des consommateurs et ses consœurs alémanique (SKS) et tessinoise (ACSI) de l'Alliance des organisations de défense des consommateurs présentent leurs priorités pour 2021. Un accent commun sera mis sur trois thèmes: la lutte contre l'obsolescence programmée, l'intégration de l'action collective qui permet de défendre les droits de personnes lésées dans la loi ainsi que l'information concernant les denrées via l'apposition généralisée du Nutri-score sur les emballages. Chaque organisation possédant par ailleurs un agenda de priorités propre, la FRC livre le sien.

L'année 2020 a permis aux membres de l'Alliance de fêter de nombreux succès au profit des consommateurs: filtres généralisés contre les appels indésirables, baisse du prix du roaming, dédommagement en cas de retard dans les transports publics, notamment. Et 2021 s'annonce chargée en thèmes d'importance.

L'obsolescence programmée, sous toutes ses formes, est un thème qui nous occupe tout particulièrement. Outre l'organisation de Repair Cafés sur le terrain, c'est sur les plans politique et juridiques qu'il faut intervenir maintenant pour lutter contre ce phénomène qui pénalise autant les consommateurs que l'environnement. L'Alliance poursuit un ambitieux programme au long cours. Indice de réparabilité apposé sur certains articles pour comparer avant l'achat, réforme du droit de la garantie, développement d'outils législatifs destinés à agir collectivement font partie des mesures incitatives à promouvoir et mettre en pratique.

Autre combat phare de l'Alliance, obtenir que l'action collective soit enfin intégrée dans le Code de procédure civile suisse. Cet outil juridique serait une arme nouvelle qui permettrait aux individus de faire valoir collectivement leurs droits, sans avoir à abandonner des procédures en raison de contraintes administratives, financières et de temps. Nos organisations auront fort à faire pour garantir aux consommateurs un meilleur accès à la justice.

Ce devrait être le moment où le Nutri-score pourrait se généraliser en Suisse après un très long travail de fond pour qu'il s'impose dans l'esprit des fabricants et distributeurs comme un système de notation simple et efficace. Similaire à l'étiquette-énergie qui joue sur les feux tricolores, cet étiquetage est visuel et compréhensible pour chacun. Il permet donc au consommateur d'obtenir une information claire sur chaque produit et de comparer les denrées entre elles.

Axe romand

Chaque organisation régionale développe en outre ses propres thématiques. La FRC fait de la lutte contre l'éco-blanchiment (greenwashing) et de l'amélioration des conditions pour les internautes dans le e-commerce ou lors d'achats d'objets connectés des priorités. Elle travaillera en collaboration étroite avec ses partenaires européens sur ces dossiers. Les préoccupations grandissantes concernant le bien-être animal seront également traitées cette année. Une attention particulière sera aussi portée pour que la restitution des réserves excédentaires parvienne aux assurés qui y ont contribué. Enfin, la FRC continuera à répondre au quotidien aux préoccupations de la population tout comme elle l'a fait en 2020 pour défendre ses droits durant cette période troublée.

Informations complémentaires:

FRC: Sophie Michaud Gigon, Tél. 021 331 00 90

SKS: Sara Stalder, Geschäftsleiterin, Tél. 078 710 27 13

ACSI: Laura Regazzoni, Segretaria generale, Tél. 079 725 14 18

ACSI
strada di Pregassona
33
CH-6963 Pregassona
acsi.ch

FRC
Rue de Genève 17
CP 6151
CH-1002 Lausanne
frc.ch

SKS
Nordring 4
Postfach
CH-3001 Bern
konsumentenschutz.ch